

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 19 décembre 2019

DCM N° 19-12-19-20

Objet : Désignations diverses.

Rapporteur: M. le Maire

Afin de représenter la Ville de Metz, le Conseil Municipal avait désigné Monsieur Yves WENDLING dans divers établissements scolaires.

Suite à sa démission, il y a lieu de pourvoir à son remplacement et procéder à la désignation de représentant(e)s de la Ville de Metz au sein des établissements scolaires suivants :

- ❖ Ecole Maternelle Les Roitelets,
- ❖ Ecole Primaire Maurice Barrès I et II,
- ❖ Collège Philippe de Vigneulles,
- ❖ Collège Paul Valéry,
- ❖ Lycée de la Communication.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales pris notamment en son article L2121-33,

VU le Code de l'Education pris notamment en ses articles D411-1 et R421-14,

VU les Délibérations du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014, 27 novembre 2014 et 27 avril 2017 portant désignation de Monsieur Yves WENDLING au sein de divers établissements scolaires,

VU les dispositions statutaires ou réglementaires propres à différents organismes, associations et autres, commandant à ce que la Ville de Metz soit représentée par des élus ou personnalités élues ou nommées par le Conseil Municipal,

CONSIDERANT la démission de Monsieur Yves WENDLING,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement et de compléter en

conséquence lesdits établissements scolaires,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder aux désignations,

CONSIDERANT la possibilité de procéder à ces désignations au scrutin public sur décision unanime du Conseil Municipal,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE DIRE** que ces désignations interviendront au scrutin public.
- **DE DESIGNER :**
M. Jean-Claude TOSI
pour représenter la Ville de Metz au sein du Conseil d'Ecole de l'Ecole Maternelle Les Roitelets.
- **DE DESIGNER :**
M. Jean-Claude TOSI
pour représenter la Ville de Metz au sein du Conseil d'Ecole de l'Ecole Primaire Maurice Barrès I et II.
- **DE DESIGNER :**
M. Jean-Claude TOSI suppléant
pour représenter la Ville de Metz au sein du Conseil d'Administration du Collège Philippe de Vigneulles.
- **DE DESIGNER :**
M. Jean-Claude TOSI suppléant
pour représenter la Ville de Metz au sein du Conseil d'Administration du Collège Paul Valéry.
- **DE DESIGNER :**
M. Jean-Claude TOSI suppléant
pour représenter la Ville de Metz au sein du Conseil d'Administration du Lycée de la Communication.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Metz,
Conseiller Départemental de la Moselle
Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Assemblées Commissions : Référence nomenclature «ACTES» : 5.3 Designation de représentants
--

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 34 Absents : 21 Dont excusés : 13

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ